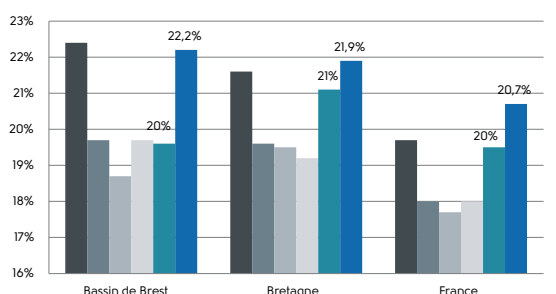


Le besoin en main-d'oeuvre dans le pays de Brest en 2015

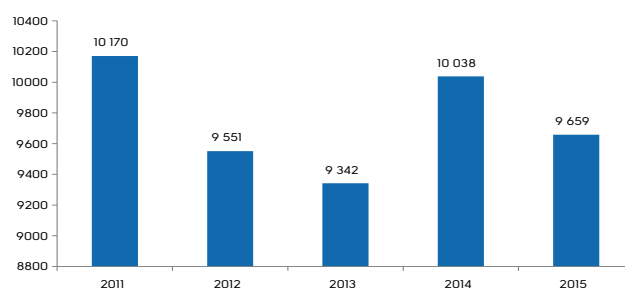
L'enquête menée par Pôle emploi et le CRÉDOC estime à 9 700 le nombre de projets recrutements dans le pays de Brest en 2015. Les employeurs envisagent un repli des embauches par rapport à l'année dernière (-3,8 %). Les emplois pérennes sont particulièrement touchés par cette baisse. La lisibilité des acteurs économiques reste donc limitée. Malgré quelques signaux conjoncturels positifs, la prudence est de mise. Le nombre de recrutements jugés difficiles par les employeurs est bas cette année. Il concerne 28 % des intentions d'embauche contre 49 % en 2012. Un phénomène notamment lié à la croissance de la demande d'emploi qui multiplie les candidatures potentielles.

DES PROJETS DE RECRUTEMENT EN BAISSSE

Évolution de la proportion des établissements projetant de recruter



Nombre de recrutements prévus dans le pays de Brest entre 2011 et 2015



À l'échelle régionale et nationale, la proportion des établissements qui envisagent de recruter progresse depuis 2013. Dans le bassin brestois, la dynamique est plus récente mais plus forte puisque la moyenne est supérieure aux territoires de référence avec 22,2 % en 2015 contre 20,7 % en France. Il est donc possible qu'une plus grande part d'acteurs économiques constatent une amélioration de leur niveau d'activité.

Cependant, les employeurs du pays de Brest projettent 9 700 recrutements : un volume en baisse de 3,8 % par rapport à 2014 alors qu'en France il a augmenté de 2,2 %. Plus inquiétant, ce recul est essentiellement dû au nombre plus faible des recrutements permanents (-12 % en un an) alors que les contrats temporaires devraient progresser de 5,7 %. Ainsi, les CDI représentent moins d'une intention d'embauche sur deux en 2015 contre 56 % en 2012. Cependant, le nombre d'intentions de

recruter reste supérieur à ce qui a été constaté en 2012 et 2013.

Les motifs de recrutement illustrent un optimisme mesuré des employeurs. En effet, 46,8 % des embauches seront le fait d'un surcroît d'activité ponctuel contre 42,7 % l'année précédente. Si les perspectives d'une croissance semblent revenir, les chefs d'entreprises en attendent la confirmation dans le temps.

LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE : PREMIER SECTEUR QUI PROJETTE DE RECRUTER

La **santé et l'action sociale** représentent cette année 17 % de l'ensemble des projets de recrutements. Entre 2014 et 2015, le nombre d'intention d'embaucher a augmenté de 46 %. Les métiers plus particulièrement concernés sont les aides à domicile, les infirmiers, les aides-soignants et les agents de services hospitaliers. Un résultat surprenant au regard des contraintes budgétaires de certains établissements de santé (ex: CHRU de Brest, l'hôpital des armées). Ces métiers sont donc sûrement davantage recherchés dans le secteur privé. Par ailleurs, il est possible que la réorganisation des associations de l'aide à domicile permette des perspectives d'embauches. Toutefois, l'aspect saisonnier : 49 % des projets de recrutement contre 38 % en 2014.

Le secteur de l'**agriculture et de la pêche** arrive en deuxième position et projette

1 553 recrutements dont 89 % d'emplois saisonniers. Les employeurs paraissent plus prudents cette année sur leurs perspectives d'embauches avec un recul de 145 offres potentielles. Le contexte n'est pas suffisamment propice : baisse du cours des légumes et de la viande porcine, poursuite de l'embargo russe, etc.

La **restauration, l'hôtellerie** mais aussi le commerce maintiennent un nombre d'intentions d'embauches similaire à l'année 2014. La relance de la consommation des ménages, comme la confirmation d'une meilleure fréquentation touristique favorise la lisibilité de l'activité. Néanmoins, 60 % de ces embauches seraient saisonnières : la prudence reste de mise.

les **activités de services administratifs** et de soutien a reculé de 24 % en un an. Le domaine du nettoyage de locaux explique plus particulièrement cette baisse. 200 besoins ont été exprimés en 2015 alors que les employeurs projettent habituellement 500 à 600 projets de recrutement. Une possible conséquence des arbitrages budgétaires des entreprises ?

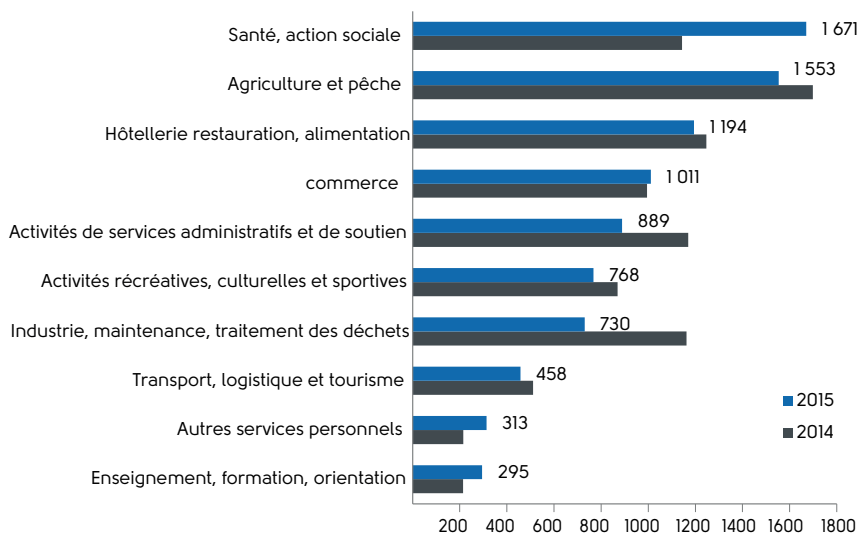
Les besoins de recrutement dans le **secteur industriel** ont également été réduits cette année, particulièrement dans l'assainissement et le traitement des déchets.

17%

des intentions d'embauches dans le secteur de la santé et de l'action sociale

Le nombre de recrutements prévu dans

Évolution du nombre de projets de recrutements par secteur d'activité dans le pays de Brest entre 2014 et 2015



LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES EMPLOYEURS

Le graphique ci-contre, permet de mettre en évidence cinq groupes.

- **Les difficultés de recrutement sont fortes et les besoins davantage saisonniers (4^{ème} quadrant)** : un nombre plus restreint de métiers se trouve dans ce quadrant cette année. Le métier d'ouvrier non qualifié des industries agroalimentaires

se détache dans cette catégorie. La pénibilité de l'emploi en est peut-être l'explication. De plus, les perspectives d'embauches étaient auparavant plus pérennes.

- **Les métiers à faibles difficultés et à forte saisonnalité (3^{ème} quadrant)** : en un an, cette classe rassemble davantage de métiers. S'il n'est

pas surprenant d'y trouver les maraîchers et les horticulteurs, les agents de sécurité et enquêteurs privés, se situent également dans cette catégorie contrairement à auparavant où les CDI étaient majoritaires. Une situation liée à une plus grande prudence des employeurs du secteur commercial

malgré le retour récent d'une meilleure consommation des ménages.

- **Les professions avec de fortes difficultés à l'embauche et à faible saisonnalité (1^{er} quadrant)** : les métiers de secrétariat en bureautique sont les seuls à se détacher dans cette classe. Une diversité importante de secteurs économiques peut avoir recours à

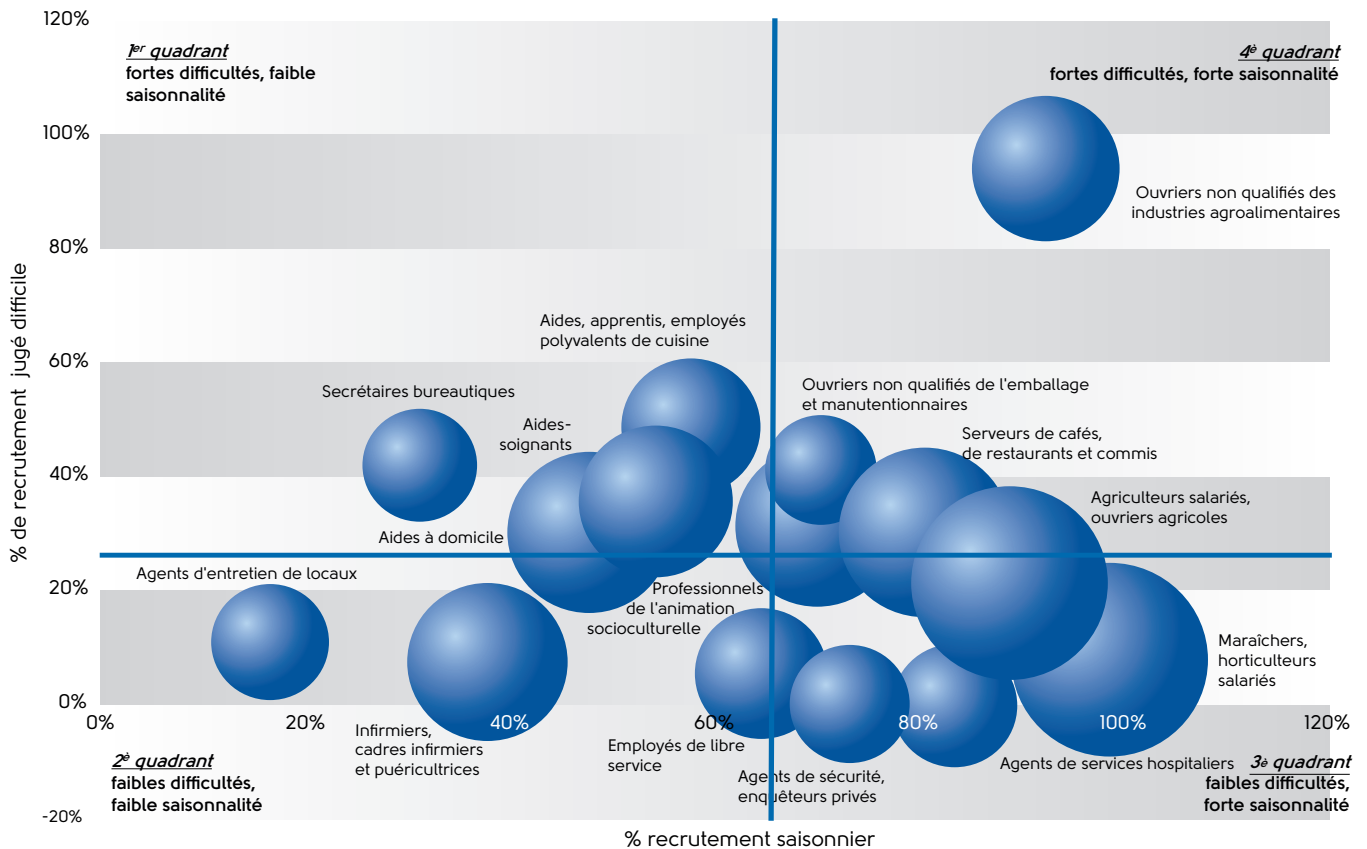
ces profils. Ces postes suggèrent une grande flexibilité et donc l'embauche y est plus exigeante.

- **Les métiers rencontrant peu de difficultés et à faible saisonnalité (2^{ème} quadrant)** : d'habitude situés dans le premier quadrant, se retrouvent dans cette classe les agents d'entretien de locaux. La forte progression de la demande d'emploi peut expliquer ce

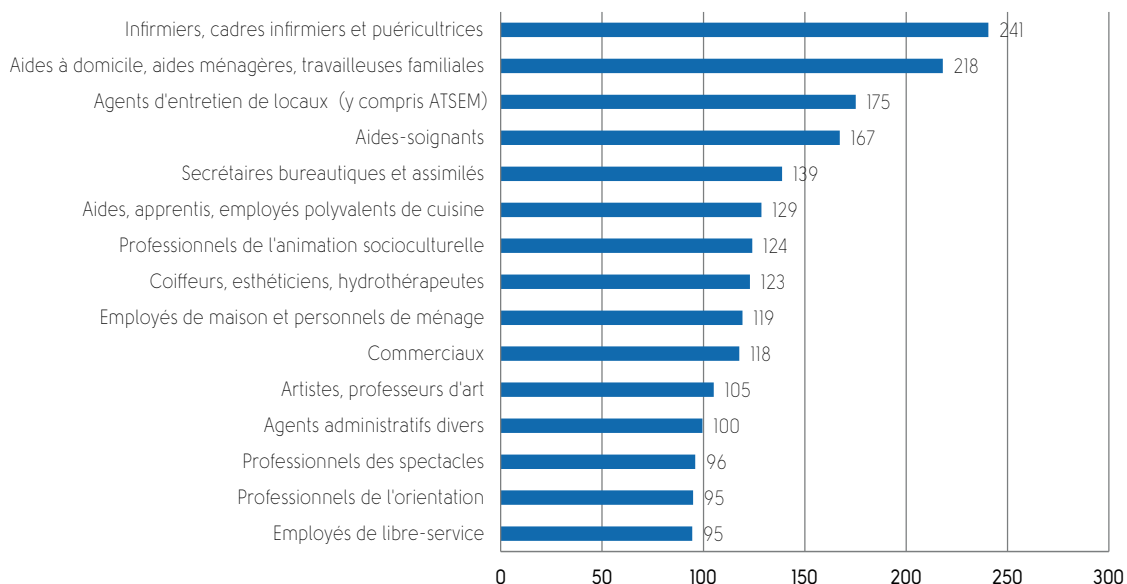
changement de position.

- **Les métiers qui se situent au milieu du graphique** sont dans la moyenne concernant la saisonnalité et les difficultés pressenties de recrutement. Davantage de métiers se situent dans cette situation cette année. Un phénomène essentiellement lié à une baisse du taux de difficulté.

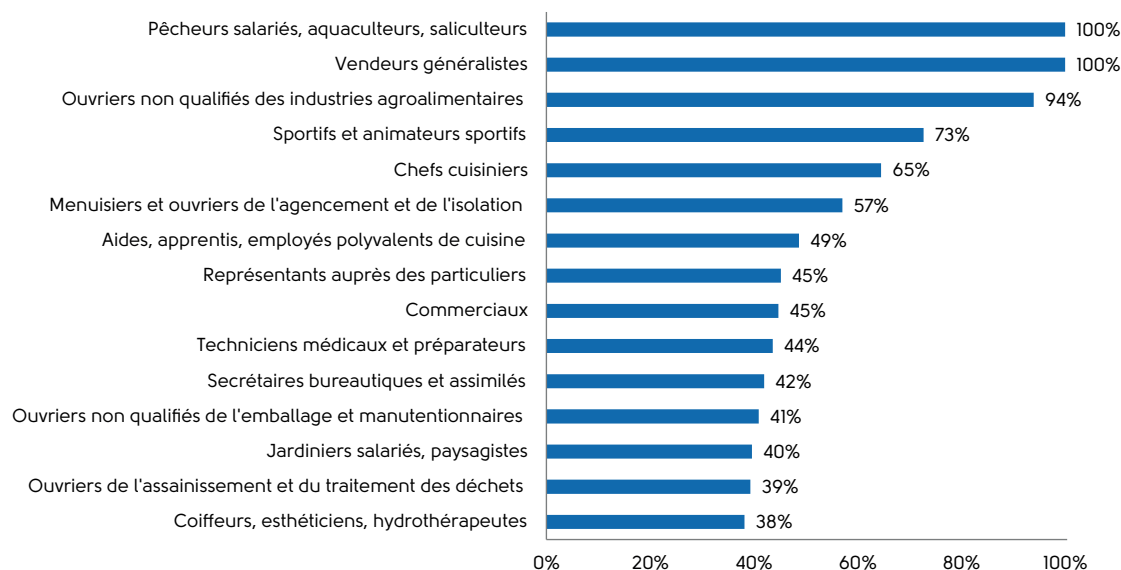
Positionnement des 15 métiers les plus recherchés en fonction des difficultés à les pourvoir et de leur caractère saisonnier - Pays de Brest 2015



Les 15 métiers permanents les plus recherchés dans le pays de Brest en 2015



Les 15 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement dans le Pays de Brest en 2015*



*Sont uniquement retenus, les métiers comptant plus de 40 projets de recrutement totaux en 2013

LES MÉTIERS JUGÉS DIFFICILES À RECRUTER PAR LES EMPLOYEURS

Avec 91 projets identifiés pour les pêcheurs et aquaculteurs, l'ensemble des recrutements est jugé complexe par les employeurs. Ces difficultés sont probablement liées aux conditions du métier implique (exemple : le vieillissement de la flotte). Les employeurs peinent aussi à trouver des vendeurs généralistes. Cependant ce métier concerne un plus faible volume de projets (44). Concernant

les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires, 331 intentions de recruter ont été recensées. Le taux de difficulté est plus important cette année (94 %), peut-être en raison de la forte croissance des besoins saisonniers ces dernières années.

Toutefois, le taux de difficulté sur la totalité des projets de recrutement est particulièrement bas cette année : 28 % contre 49 % en 2012.

Au niveau national, pour pallier ces difficultés, 72,6 % des employeurs pensent à faire appel à Pôle emploi. La formation est la deuxième solution évoquée. À noter que 28 % des établissements ne trouveront pas de solution et seront contraints de différer l'embauche.

CHAMPS DE L'ENQUÊTE ET DÉFINITION

Depuis 2002, Pôle emploi réalise avec le CRÉDOC l'enquête annuelle des Besoins en Main-d'œuvre auprès des employeurs. L'objectif est de mesurer, quel que soit le type de contrat, les intentions d'embauches. Tout comme en 2013, les établissements interrogés sont ceux qui relèvent de l'assurance chômage, mais aussi :

- les établissements sans salarié ayant émis au moins une déclaration préalable à l'embauche au cours des douze derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions,...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles, ...).

L'administration étatique (Ministère, Police, Justice...) et certaines entreprises publiques comme la Banque de France sont exclues du champ.

Au niveau national, cette définition correspond à 2 300 000 établissements dont 402 000 ont répondu au questionnaire.

Le Bassin de Brest au sens de Pôle emploi est un territoire qui rassemble les communes de Brest métropole, les Communautés de communes des Pays d'Iroise et des Abers, soit 78 % des emplois du pays de Brest.

Les recrutements dits saisonniers concernent les besoins d'embauches récurrents dus à un surcroît d'activité temporaire. Les recrutements permanents sont toutes les autres embauches.